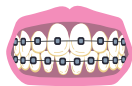
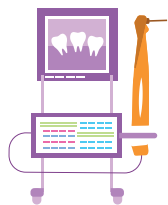
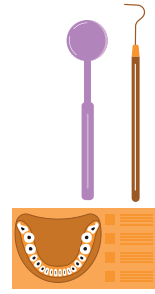


# L'ORTHODONTIE POUR LES FENTES



## REMBOURSEMENT



**DURÉE DU TRAITEMENT :**  
LONG EN MOYENNE  
DE 5 ANS À 18 ANS



**FACTURATION PAR SEMESTRE**  
**= 1 SEMESTRE ACTIF\***  
TARIF VARIABLE EN FONCTION DE L'APPAREILLAGE  
ET DU SUIVI ORTHODONTIQUE

## REMBOURSEMENT

### ASSURANCE MALADIE



**215€ / SEMESTRE**  
SANS LIMITE D'ÂGE  
NI DURÉE DE TRAITEMENT  
QUEL QUE SOIT LE MONTANT  
DES HONORAIRES



### MUTUELLE



**MONTANT VARIABLE**  
SELON LE CONTRAT SOUSCRIT\*  
(\* BIEN CHOISIR SA MUTUELLE  
ET SON CONTRAT)

## DÉMARCHES À RÉALISER

### LE PRATICIEN :



1°) LA DEMANDE D'ENTENTE  
PRÉALABLE (DEP)  
POUR 1 AN (TO 200)  
(REMBOURSABLE  
EN TO 100 x2)



1°) LE DEVIS



### LE PATIENT ET/OU SA FAMILLE :

2°) SIGNATURE DEP  
3°) TRANSMISSION À LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE



2°) SIGNATURE DEVIS  
3°) TRANSMISSION À LA MUTUELLE

### ATTENTION :

JOINDRE LA NOMENCLATURE SPÉCIFIQUE  
POUR LES FENTES SI REFUS DE LA DEP  
PAR LE DENTISTE CONSEIL



### ATTENTION :

OBTENIR LE MONTANT DE REMBOURSEMENT  
DE LA MUTUELLE PAR ÉCRIT AVANT DE  
COMMENCER LES SOINS



## LES AUTRES AIDES

- DEMANDER À L'ORTHODONTISTE UN ÉTALEMENT DES VERSEMENTS
- SOLLICITER LES FONDS DE SECOURS DE SA CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE
  - CONTACTER L'ASSISTANTE SOCIALE (CONTACT SUR AMELL.FR)
  - À LA RECEPTION DU DEVIS AVANT D'EFFECTUER LES SOINS
- SOLLICITER LE FONDS SOCIAL DE SA MUTUELLE S'IL EXISTE AVEC FACTURES ACQUITTÉES

